

COMMUNIQUE DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE DE CE 23 MAI 2015

Ce vendredi 22 mai 2015, le Conseil National de Sécurité s'est réuni en session extraordinaire à Bujumbura sous la Présidence de Son Excellence Monsieur le Président de la République et Président dudit Conseil. L'ordre du jour était centré sur l'analyse de la situation sécuritaire dans le pays en général et plus particulièrement dans la Municipalité de Bujumbura après le putsch manqué du 13 mai 2015.

Au cours de cette session, le Conseil a fait le constat suivant :

1. Sur le plan sécuritaire, le Conseil a noté avec satisfaction que sur les 3002 collines et quartiers, 2998 collines et quartiers restent calme soit 99,90 % du territoire national. En effet, il est à souligner que le mouvement d'insurrection n'est signalé que dans 06 quartiers de la Mairie de Bujumbura.
2. Malgré cette crise localisée dans les quelques quartiers de la Mairie de Bujumbura, les activités se déroulent normalement ailleurs à telle enseigne que la production agricole attendue est très bonne.
3. Le Conseil a également constaté avec regret que les attaques du 30 décembre 2014, les insurrections commencées depuis le 26 avril 2015 et le putsch manqué du 13 mai 2015 concourent ensemble pour empêcher la tenue des élections et basculer vers une période de transition.

Notons que depuis le 26 février 2014, les organisateurs des insurrections avaient demandé au Secrétaire Général des Nations Unies de trouver une manière de remplacer les institutions actuelles arguant que les élections ne pourront pas avoir lieu au Burundi ; ce qui prouve à suffisance qu'il s'agit d'un plan préparé depuis longtemps.

4. S'agissant des élections, le Conseil National de Sécurité apprécie positivement le glissement léger du calendrier électoral afin de



dissiper toute spéculation et permettre à la CENI de rattraper le retard accusé. En outre, le Conseil soutient le réaménagement du budget qui a été fait dans le but de compléter le financement des élections. Il profite de cette occasion pour lancer un appel à tous les citoyens burundais et à la communauté internationale de contribuer matériellement et financièrement pour compléter ce budget des élections.

5. Bien que les préparatifs des élections aillent bon train, le Conseil constate que certains responsables des partis politiques continuent à vouloir saper les élections en incitant les jeunes à l'insurrection. Il est à déploré aussi que même ceux qui avaient déclaré qu'ils se porteront candidats prennent le devant pour miner publiquement le processus électoral en cours.
6. Le conseil a observé que certains agents de l'Etat s'absentent de leur travail malgré les appels incessants lancés par les autorités habilitées. Le conseil profite de cette occasion pour rappeler les étudiants de l'université du Burundi et certains élèves du secondaire de regagner les homes et leurs établissements scolaires respectifs.

Le Conseil regrette que bon nombre d'enfants soient impliqués dans les insurrections de ces derniers jours et exhorte les organisateurs de ces dernières à respecter les droits de l'enfant surtout celui relatif à l'Education

7. Malgré les rumeurs qui sont toujours véhiculées par certaines personnes mal intentionnées, le Conseil se réjouit du retour en grand nombre des réfugiés ; 11.000 ont déjà regagné les Provinces de Kirundo et Makamba. Toutefois le Conseil déplore les déclarations de certaines ONG qui avancent souvent des chiffres exagérés des personnes réfugiées, mortes ou blessées Les Ministères et institutions concernées devraient travailler ensemble avec ces dernières pour vérification.
8. Enfin, le Conseil National de Sécurité regrette le vandalisme perpétré à l'endroit de cinq médias privés aboutissant à leur endommagement et fermeture. Le Conseil demande de diligenter



des enquêtes judiciaires pour faire éclater la vérité au grand jour afin d'établir les responsabilités et traduire les auteurs en la justice.

Au vue de tout ce qui précède, le Conseil recommande :

- a) Que les organisateurs de cette insurrection arrêtent leurs mouvements pour permettre aux populations de ces quartiers à participer dans la campagne électorale à l'instar de la grande majorité de la population conformément à la loi et au code de conduite adopté par tous les acteurs politiques.
- b) Aux mêmes organisateurs, le Conseil leur ordonne de remettre endéans trois jours les armes de la Police que les insurgés ont volées dans les enceintes du Bureau Spécial de Recherche (BSR), Commissariat Général de la Police judiciaire et dans certains postes de police en date du 13 Mai 2015.
- c) Aux Corps de Défense et de Sécurité, de protéger les hommes politiques et les populations pendant cette campagne électorale et invite la CENI à collaborer étroitement avec ces Corps pour une meilleure sécurisation des élections.
Le Conseil appelle en outre la population à rester vigilante face à toute menace à la sécurité particulièrement la menace terroriste des Al Shabab surtout en cette période électorale.
- d) Le conseil rappelle que seuls les Corps de Défense et de Sécurité restent les seuls habilités à assurer la sécurité de la population et de ses biens. Dans le même sens, le conseil interpelle l'administration appuyée par les Corps de Défense et de Sécurité, à sécuriser les biens de ceux qui ont fui leurs ménages. Le Ministère de l'intérieur est appelé à régulièrement informer la population sur les effectifs des personnes qui regagnent leurs ménages en provenance des pays de refuge.



- e) Aux différents responsables ministériels d'annoncer que chaque fonctionnaire sera payé selon les jours prestés. Les fonctionnaires qui n'auront pas rejoint le service à partir du premier juin seront automatiquement remplacés. Il est à noter que certains fonctionnaires s'arrogent le droit de s'absenter de leur service alors que leurs collègues résidant dans les mêmes quartiers se présentent régulièrement à leur poste d'attache.
- f) A l'endroit de la communauté internationale, le Conseil National de Sécurité réaffirme la disponibilité du Gouvernement du Burundi à maintenir ses bonnes relations avec ses partenaires. Depuis son indépendance, le Burundi poursuit une diplomatie responsable sur base des principes de droit international proclamés par la charte des Nations Unies, notamment l'égalité souveraine des Etats et la coopération agissante. Dans cette logique, le Burundi se tient prêt à collaborer avec tous les autres Etats pour que le processus électoral ait lieu dans les meilleures conditions possibles.
- g) Enfin, le Conseil rassure la population burundaise ainsi que la Communauté Internationale que les Corps de Défense et de Sécurité restent unis et maîtrisent parfaitement la situation à travers tout le pays. Il appelle par conséquent tout un chacun à vaquer à ses occupations quotidiennes.

**QUE VIVE LA PAIX ET LA DEMOCRATIE DANS NOTRE
PAYS,**

JE VOUS REMERCIE

